

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



MINISTERE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOCIETE MERE)



UNITE DE GESTION DU PROJET

**PROJET D'INTERCONNEXION ELECTRIQUE EN 225 KV MAURITANIE-MALI ET DE
DEVELOPPEMENT DE CENTRALES SOLAIRES ASSOCIEES (PIEMM)**

Termes de référence pour le recrutement d'un (e) Comptable

Février 2025

I- CONTEXTE

I.1) CONTEXTE STRATÉGIQUE

A. Contexte, stratégie et objectifs

Le sous-secteur de l'électricité en Mauritanie et au Mali est confronté à d'importants défis dont notamment : (i) le faible taux d'accès à l'électricité ; (ii) le déficit de l'offre par rapport à la demande d'électricité et (iii) la forte prédominance de la production d'électricité à base de combustible fossile dans le mix énergétique. Pour surmonter ces contraintes dans un sous-secteur aussi important pour le développement économique et social, les Gouvernements des 2 pays ont adopté des stratégies visant l'accès universel de leur population à l'électricité en ligne avec les ODD. L'objectif de développement du présent projet d'interconnexion électrique en 225 kV Mauritanie-Mali et de développement des centrales solaires associées (PIEMM) s'intègre parfaitement dans les visions des gouvernements des deux pays.

En effet, la Stratégie nationale de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP 2016-2030) de la Mauritanie s'articule autour de trois grands axes, à savoir : (i) promouvoir une croissance forte, durable et inclusive, (ii) développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base et (iii) renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions. Elle est déclinée en trois plans quinquennaux d'actions prioritaires dont le second couvrant la période 2021-2025 comprend 189 projets structurants dont l'interconnexion électrique de la Mauritanie avec le Mali. Le PIEMM est donc bien aligné sur la SCAPP et s'insère dans le 2^{ème} domaine du Document stratégie pays (DSP 2023-2028) de la Banque qui s'inscrit dans le cadre du Nexus « Eau-Agriculture-Energie ».

B. Contexte sectoriel et institutionnel

Malgré les efforts consentis cette dernière décennie, les taux d'accès à l'électricité restent relativement faibles (48% en Mauritanie contre une moyenne de 57% en Afrique en 2021) avec de fortes disparités entre les milieux urbains et ruraux (taux en dessous de 10% en milieu rural). En 2021, la capacité de production totale disponible était de 512 MW (SOMELEC). Ces capacités nationales de production restent relativement faibles et dominées par la production thermique (fuel) qui se hisse à 71%. Avec une telle structure du mix énergétique, l'équilibre financier de la SOMELEC est difficilement atteignable, surtout dans un contexte de prix administrés, qui de plus est tributaire des renchérissements des cours mondiaux du combustible fossile. La situation financière est particulièrement plus éprouvée ces dernières années par des fluctuations très prononcées des cours du combustible du fait notamment des impacts de la pandémie COVID 19 et des récents conflits dans le monde. Par ailleurs, l'inexistence d'une ligne de transport à capacité adéquate empêche la Mauritanie d'enlever toute la quote-part de la capacité de production d'énergie (94,2 MW) qui lui est réservée de la capacité des trois centrales hydroélectriques de l'OMVS (Manantali, Gouina et Félou) qui est de 400 MW. Aussi, il convient de noter que la centrale éolienne de 100 MW construite à Boulanouar est utilisée à moins de 70% de sa capacité alors qu'elle aurait pu être raccordée à un réseau électrique de transport en substitution aux productions thermiques ou pour desservir des localités intérieures de la Mauritanie dépourvues d'accès à l'électricité.

I.2 DESCRIPTION DU PROJET

L'objectif de développement du projet est de stimuler l'accroissement des capacités de production d'énergie solaire et l'accès universel en Mauritanie et au Mali, par le déploiement de réseaux électriques. Les objectifs spécifiques visés sont de : (i) établir une connexion électrique haute tension (225 kV) sur 1 373 km d'une capacité de transit de 600 MW entre les deux pays ; (ii) construire une centrale solaire d'une capacité de 50 MWe à Kiffa (Mauritanie) qui sera connectée à la ligne d'interconnexion 225 kV ; (iii) raccorder 100 000 nouveaux ménages (dont 80 000 en Mauritanie et 20 000 au Mali) au réseau

électrique dans les localités traversées par la ligne 225 kV dans les deux pays avec des compteurs intelligents à prépaiement ; (iv) créer des opportunités d'entrepreneuriat agricoles et de services pour les jeunes et les femmes ; (v) contribuer au développement du commerce régional de l'électricité et (vi) préparer les études de faisabilité nécessaires au développement des centrales solaires de Néma en Mauritanie et de Yélimané au Mali pour une capacité cumulée d'au moins 100 MWc.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet PIEMM, la SOMELEC envisage de recruter un ensemble d'experts dont le Comptable.

Les termes de référence suivants concernent le recrutement d'un(e) Comptable

II. Mission et profil du Comptable ;

Sous la responsabilité directe du Coordonnateur du Projet CdP et fonctionnellement rattaché(e) au Responsable Administratif et Financier RAF, le ou la Comptable contribuera à la gestion budgétaire, comptable et la production des états financiers du projet.

A) Mission

Le ou La comptable est chargé (e) d'assister le RAF dans ses missions de gestion administrative, budgétaire, logistique, financière et comptable du projet. Il ou Elle accomplit toutes tâches que lui confie le RAF. De façon détaillée, le Comptable exécute les tâches ci-après :

• Au titre de la gestion comptable et budgétaire :

- 1 Tenir la comptabilité générale, budgétaire et analytique ;
- 2 Effectuer les travaux d'imputation et d'enregistrement des pièces comptables ;
- 3 Effectuer la tenue des livres comptables obligatoires ;
- 4 Participer à la réalisation et à la vérification des opérations comptables et analyser les comptes ;
- 5 Assurer l'archivage, la sauvegarde, le classement des documents et supports comptables ;
- 6 Etablir les états de suivi budgétaire par composante et catégorie de dépenses ;
- 7 Etablir les états de rapprochement bancaire ;
- 8 Procéder au classement des pièces comptables ;
- 9 Assurer la liquidation des factures ;
- 10 Suivre les comptes fournisseurs (avance de démarrage, dettes, créances, etc...),
- 11 Tenir à jour l'archivage des pièces comptables ;
- 12 Produire les documents comptables obligatoires ;
- 13 Produire toute information comptable demandée par ses supérieurs ;
- 14 Participer à l'établissement du rapport de suivi Financier trimestriel ;
- 15 Participer à l'établissement des états financiers annuels ;
- 16 Participer à la rédaction des rapports d'activités ;

• Au titre de la gestion du patrimoine :

- 1 Mettre en place un fichier de suivi des acquisitions ;
- 2 Mettre en place un système d'identification à travers l'étiquetage des biens immobiliers et mobilier mis à la disposition de l'UGP;
- 3 Effectuer le suivi des biens immobiliers et mobilier mis à la disposition des entités autres que l'UGP;
- 4 Effectuer le traitement comptable des stocks ;
- 5 Effectuer les inventaires périodiques de stocks et des immobilisations.

• Au titre de la participation aux activités du Projet :

- 1 Contribuer à la programmation des activités du Projet ;
- 2 Contribuer à la préparation des rapports de l'UGP;
- 3 Contribuer à la préparation des rapports d'activités trimestriels ;
- 4 Assurer la préparation des audits de tous les comptes du projet ;

• En matière de gestion administrative :

- 1 Préparer les liasses comptables et financières ;
- 2 Recueillir et classer mensuellement les relevés bancaires (compte désigné et compte projet) ;
- 3 Assurer un bon archivage de tous les documents administratifs et financiers du projet ;
- 4 Examiner les justificatifs liés aux missions effectuées par le personnel de l'UGP;
- 5 Accomplir toute tâche connexe demandée par le projet.
- 6 Préparer les déclarations et décisions prises pour le compte du projet

• En matière de gestion financière :

- 1 Assister le RAF dans le suivi financier du projet et dans la mise en œuvre effective des activités et la réalisation des objectifs attendus ;
- 2 Assister le RAF dans la préparation et le suivi mensuel des Demandes de Retrait de Fonds ;
- 3 Assister le RAF dans l'analyse des rapports financiers transmis par les agences d'exécution ;
- 4 Assister le RAF dans l'analyse des demandes de réapprovisionnement transmises par les agences d'exécution ;
- 5 Veiller au respect des procédures de gestion financière (éligibilité, transparence et efficacité de la dépense) ;
- 6 Préparer et assister les missions d'audit financier ;
- 7 Veiller au respect du calendrier des activités ;
- 8 Veiller au respect des dispositions des manuels de procédures et d'exécution

B) Profil du Comptable :

Le ou la candidat(e) à ce poste devra présenter le profil ci-après :

- ✓ Un diplôme de niveau BAC + 4 au minimum en gestion comptable et financière ;
- ✓ Expérience professionnelle cumulée de cinq (05) ans minimum dans un poste similaire dont au moins deux ans en tant que comptable dans la gestion financière et de la comptabilité analytique de projets de développement financés par les partenaires au développement ;
- ✓ Des expériences à un poste similaire dans des projets financés par les bailleurs de fonds serait un atout ;
- ✓ Connaissance des procédures de gestion financières et comptables des partenaires techniques et financiers notamment les bailleurs de fonds;
- ✓ Connaissance des procédures de gestion des finances publiques serait un avantage.
- ✓ Maîtrise de logiciels comptables usuels et de systèmes informatisés de gestion adaptés aux projets de développement financés par les des institutions internationales ;
- ✓ Bonne capacité en analyse financière et rédactionnelle ;
- ✓ Bonne capacité de travailler sous pression, travailler en équipe et dans un environnement multiculturel ;
- ✓ Bonne connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, E-mail et autres outils de communication).

- ✓ **Les candidats âgés de plus de 63 ans ne sont pas éligible à ce poste.**

III. Obligation de l'administration de SOMELEC

Le personnel recruté ou désigné aura à sa disposition tous les documents et logistiques nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Il lui sera proposé un contrat pour une durée d'un an renouvelable suite à une évaluation annuelle des performances

IV. Lieu et durée de la mission

Le personnel sera basé à Nouakchott, avec la possibilité d'effectuer des missions de terrain dans la zone d'intervention du Projet ou au besoin dans d'autres lieux en relation avec l'exécution du projet

V. Grille d'évaluation des candidats

La grille d'évaluation des candidats est présentée dans le tableau suivant :

Désignation	Note
<p>1. Qualifications générales (Diplômes et expériences générales)</p> <p>- Niveau académique bac+4 = 5 pts ;</p> <p>- Expériences générales : +0 si n inférieur à 5 ans ; +5 pts si n égal 5 ans, +2 pts par chaque année additionnelle à partir de 5 ans jusqu'à un point max de 15 pts pour l'expérience générale</p>	20 points
<p>2. Expériences spécifiques relatives aux prestations à effectuer(8 pts par année de comptable dans une entité) jusqu'à cinq ans max et 2 points par année à partir de la sixième année jusqu'à la dixième année)</p> <p>Chaque année effectuée à la tête du service ou de la Direction comptable et financière d'un projet de développement financé par une institution financière de développement donne 2 pts additionnels jusqu'à un maximum de 5 ans.</p>	50 points
Maitrise de l'outil informatique et des logiciels comptables	10 points
Avoir travaillé en Mauritanie avec des institutions internationales	5 points
Maitrise de la langue française	5 points
Total	100 points